

Concours externe PCEA - CAPESA DOCUMENTATION

epreuve écrite disciplinaire (Épreuve commune/epreuve écrite 1)

Concours/Examen : PCEA - CAPESA externe - DOCUMENTATION Epreuve : écrite 1 disciplinaire N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : ...DOCUMENTATION.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le dernier numéro de la revue scientifique Etudes de communication publié en décembre 2023 présente un dossier sur les pratiques informationnelles. Cette approche, utilisée en Sciences de l'Information et de la Communication (Sic), permet d'étudier et d'analyser les comportements des individus dans leurs pratiques d'accès, de recherche ou encore de diffusion de l'information, ainsi que de comprendre comment leurs usages se construisent dans un environnement social, professionnel et technologique. Le renforcement de champ d'étude depuis les années 2000 est en lien avec la transformation des rapports qu'entretiennent les individus avec l'information et le document en grande partie causé par l'évolution des dispositifs techniques, notamment numériques.

Il s'agit alors de questionner les concepts d'information et de documentation et leur potentiel évolution depuis le milieu du xxe siècle. Une information peut être définie comme une connaissance transmise et acquise. ~~On~~ ne considère pas l'information une connaissance qui a été effectivement reçue, comprise et acquise par un destinataire. Caputo et Hjørland insistent en 2003 sur cette double dimension : dans

L'action d'infamer, il y a effectivement la transmission d'une connaissance (Act of communicating knowledge) mais aussi l'acquisition de celle-ci (Act of molding the mind). Un document est un support d'information, que Peyriat définit ainsi : "un objet informationnel à usée communicationnelle". Celui-ci insiste sur la réception et la compréhension : un document n'a de valeur que s'il est effectivement et compris, que si l'information qu'il contient peut donc être elle-même comprise. Un document permet d'inscrire une connaissance sur un support de manière durable. R. Escarpit décrit celui-ci comme indépendant au temps de deux manières : "stabilité" et "synchronie". Enfin nous considérons une donnée comme une information brute, exploitable et manipulable. Le texte d'Evelyne Broudoux, établit que l'évolution des dispositifs info-communicationnels, notamment numériques a transformé les usages de l'information sous différentes formes de SIC que les objets porteurs d'information. Il nous permet de questionner la manière dont on a conceptualisé l'information et le document a évolué également, et par extension les métiers de ces domaines. Depuis la professionnalisation des métiers de la documentation aux débuts et milieux du XX^e siècle (citons par exemple pour les espaces francophones les travaux précurseurs de Paul Otlet et Suzanne Briet) et la formalisation d'une discipline des SIC, les évolutions sociales, économiques et techniques ont pu modifier la manière dont on aborde et conçoit l'information, ainsi que transformer ce qu'est un document.

Nous discuterons dans ce devoir la problématique suivante: 2.1.2

dans quelle mesure les évolutions technologiques sont-elles à l'origine de transformations des moyens et techniques d'accès, de stockage et de diffusion de la connaissance ? Rendent-elles nécessaires leur redéfinition ?

Pour analyser d'abord l'extension des champs de définition de l'information et du document en lien avec l'évolution des besoins et pratiques sociaux et techniques. Ensuite, nous explorerons les nouveaux rapports et pratiques en lien avec l'information et discuterons même de la pertinence des notions de document et d'information dans le contexte récent. Enfin, le développement de nouvelles compétences informationnelles semble nécessaire face à ces évolutions et plutôt que l'affaiblir, semble renforcer et étendre le domaine de la documentation.

Le développement des dispositifs d'accès, de recherche, de traitement et de diffusion de l'information a pour conséquence une extension des champs relevant de l'information et de la documentation.

Le développement de la documentation est la conséquence d'une multiplication du nombre de documents ainsi que leur diversité. L'institutionnalisation des métiers de journaliste puis de documentaliste évoquée à Evelyn Broudet répond à une nécessité sociale et technique. La professionnalisation du journalisme ce n'est pas tout. Les XIX^e et XX^e siècles répondent à un nouveau intérêt social pour l'information, ainsi qu'un accès plus facile et massif aux journaux et imprimés de manière générale. L'initiative de Dewey à la fin du XIX^e siècle

de proposer un système de classification décimale, soit un système d'organisation des connaissances faite de classes hiérarchisées, répond à un besoin d'organiser les fonds documentaires pour plus facilement trouver une information. On assiste alors à une multiplication de ce qui est à l'époque considéré comme documents (les livres), mais aussi une extension rapide de ce qu'est un document. Ainsi, dès 1934, Paul Otlet propose dans son Traité de documentation, de considérer comme un document tout objet qui peut être source de connaissance, comme un objet de musée. Celui-ci peut alors faire l'objet d'une indexation et être intégré dans un fonds documentaire. C'est par exemple ainsi qu'il intègre rapidement à son Répertoire Bibliographique Universel des articles de journaux, et pas seulement des fiches bibliographiques de livre. Suzanne Briet approfondit au milieu du XX^e siècle cette définition du document : tout objet (voire même animal) est un document tant qu'il a fait l'objet d'un traitement qui vise à transmettre une information. Sur ces bases, on constate donc une évolution du champ de ce qui peut être un document, ainsi qu'une explosion en volume de ceux-ci depuis le milieu du XX^e siècle. Ce que Boudoux appelle "espace électronique d'écriture", soit les multiples moyens qu'offrent les outils numériques d'expression (sous différentes formes), permet une manipulation de l'information et une diffusion de celle-ci sous diverses formes. Le web et l'infomatique sont des espaces de productions de nouveaux documents (numériques ou électroniques) porteurs eux-aussi d'information mais qui ont une matérialité autre.

L'extension du champ de ce qui est susceptible de porter une information nécessite alors une évolution des domaines de la documentation. L'intérêt porté aux documents et à l'information n'est par exemple

Concours/Examen : PCEA - CAPESA externe Épreuve : écrite 1 N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : DOCUMENTATION

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

accentué lorsque les États occidentaux après la seconde guerre mondiale ont vu dans l'Information Scientifique et Technique (IST) une production nécessaire pour soutenir l'industrie. L'Etat français a donc participé en ce sens à institutionnaliser les métiers de l'information en développant des instituts comme l'INIST (Institut National de l'IST). Face à la multiplication et la variété de types d'information que l'on souhaite alors stocker, conserver et protéger, des techniques d'information-documentation deviennent encore plus nécessaires. Pour mettre en lien les supports et techniques d'information avec l'évolution des sociétés, on peut reprendre la notion de médiosphère de R. Debray. Reprenant cette idée que les médias, les types de support d'information sont primordiaux dans l'organisation des sociétés, Louise Nègreau propose la période de l'hypersphère. Après la vidéosphère de Debray, l'hypersphère serait cette période du numérique et du web, caractérisée par la multiplication des types de médias, du nombre d'informations accessibles et du nombre de producteurs d'informations. Dans ce contexte, on dispose d'une multitude de documents dont on peine à établir des limites et qui ne répondent pas au caractère stable du document non numérique. Broudeaux évoque l'activité d'indexation nouvelle et nécessaire pour décrire

et conserver les informations sur un document numérique, afin de pouvoir le rechercher et le retrouver. Citons dans ce cadre le Dublin Core qui est un standard d'indexation de quinze champs surtout développée par les centres de documentation afin de produire des métadonnées sur un document numérique (l'indexer).

Une des caractéristiques marquantes de nos sociétés occidentales actuelles vis-à-vis de l'information est l'accès à l'information ouvert et généralisé. Avant propre aux lieux documentaires, scolaires et professionnels, la recherche d'information est généralisée et accessible par moteurs de recherche

à tous. L'information en elle-même semble aux usagers beaucoup plus accessible, et se détache de son document d'origine. L'accès à une information via le moteur de recherche Google peut maintenant se faire sans accéder au site Internet qui contient l'information lui-même par exemple. Boudoux analyse cette "attention sur les documents" qui s'affaiblit dans ce cadre. De fait, on porte plus notre attention sur les informations brutes en elles-mêmes, les données, quelles que soient les documents d'origine. Certains médias ont dit de Paul Otlet qu'il était un des précurseurs d'Internet ("Internet de papier") pour cette raison : pour lui, l'information prévalait sur le document en lui-même. Il concevait d'ailleurs une approche en "unités documentaires" qui consistent à extraire des morceaux de documents sur le sujet, besoin voulu, et de les traiter comme des documents en elles-mêmes.

Il s'agit alors de questionner l'idée de la disparition du document dans ce cadre. À l'ère de l'hypertexte et de la profusion d'informations et de données (on parle par exemple de Bigdata et d'infobésité), comment se reconstruisent les rapports avec l'information ? A-t-on vraiment accès à l'information sans médiation, sans document ?

Le premier constat à faire sur ces évolutions de rapports en lien avec les innombrables possibilités de diffusion de l'information sur le web est la redistribution de l'autorité et l'ouverture à tous à la possibilité de partager des contenus. Evelyne Broudoux développe dans un autre article la notion d'"autorité" : dans une étude sur des communautés de publication de récits en ligne, elle conceptualise le processus qui remet en question les traditionnelles barrières à la publication. En ligne, même s'il peut y avoir des modérations sur certains plateformes, n'importe qui peut publier sans passer par le filtre des autorités traditionnelles que sont les éditeurs par exemple. Cela a pour conséquence une multiplication des informations et contenus accessibles à tous, dont la valeur peut varier. Dans le domaine scientifique, dans une perspective de science ouverte, le phénomène de publications en accès libre comme les preprints sur des plateformes comme HAL, augmente l'accès à l'information scientifique, tout en diversifiant leur valeur (certaines publications n'ayant pas fait l'objet d'évaluation par les pairs, par exemple). Les usagers seraient alors les "principaux acteurs", ils sont de plus en plus rédacteurs eux-mêmes des contenus disponibles. L'activité sur le web présente cette particularité de donner

l'impression à l'usager qu'il contrôle la diffusion de l'information qu'il produit mais aussi celle qu'il cherche. Merzeau, dans "La médiation identitaire", parle de ce "rejet des intercessions", d'une certaine crise de la médiation. Elle relativise et complexifie cette fausse idée d'une expérience unique, seule, et libre de toute influence dans ses pratiques informationnelles. L'activité sur Internet étant soumise souvent à l'utilisation d'outils peints "dépendant de règles et d'algorithmes le plus souvent opaques" (Broudoux), elle relève aussi davantage d'un manque de dépossession de soi et de responsabilités qu'une liberté totale. Concernant l'idée que le document disparaîtrait, en apparence, derrière l'information, il s'agirait de rappeler la matérialité physique des données numériques (serveurs etc.), ainsi que le fait que ce cadre produit à la fois de nouveaux types de données et de documents.

L'activité numérique est une multiplication des documents, pastas primaires ni intentionnelles d'ailleurs. Prenons l'exemple des données IPTC qui sont des métadonnées physiques aux images qui sont enregistrées automatiquement lors de la prise de vue. Elles sont enregistrées dans le fichier numérique en lui-même et constituent de fait aussi un document. L'"espace électronique d'écriture" est en soi lui-même le lieu de production de nouvelles données ou plus importantes en volume, comme toutes les données de navigation (ou "données personnelles" enregistrées automatiquement) et les métadonnées physiques à chaque site Internet.

Evelyn Broudoux rappelle également le fait que les usagers sur Internet s'emparent d'actions autrefois réservées au champ de l'information-documentation. Tout auteur d'un site Internet ou créateur d'une vidéo publiée sur une plateforme, indexe son

Concours/Examen : PCEA CAPESA Externe Épreuve : écrite 1 N° sujet :
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : DOCUMENTATION

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

document lorsqu'il sélectionne des mots - clés. De la même manière, lorsqu'on navigue dans un site de vente en ligne, on mobilise des systèmes de filtre directement inspirés du système de classification d'ouvrages de Ranganathan. La multiplication des publications libres renforce les phénomènes d'auto-indexation : les chercheurs publiant par exemple sur HAL doivent eux-mêmes indexer leurs publications. Ces pratiques, qui sont majoritairement faites de manière autonome, sont donc issues de ce domaine particulier de l'information - documentation. De ce fait, l'on se remet en question l'opportunité de ce domaine de recherche et d'enseignement, l'évolution des dispositifs informationnels semblerait le renforcer.

Les problématiques nouvelles liées au web et aux phénomènes d'infobésité renforcent donc la nécessité de développer des compétences informationnelles. Viviane Couzinet propose donc de parler de culture informationnelle, qui consisterait dans les compétences à savoir chercher et identifier l'information qui correspond à un besoin (culture de l'information) associées d'une capacité critique à comprendre et maîtriser

les processus de production, informationnels. Face à des algorithmes au fonctionnement flou, à des systèmes de recommandation puissants, il s'agit alors de donner les moyens aux usagers de se réapproprier leur activité informationnelle. Broudoux propose une "approche design" qui permet de concevoir des systèmes d'information répondant aux besoins des usagers, mobilisant des pratiques informationnelles indispensables. Dans cette même logique, C. Gardès, J. Fabre et V. Couzinet insistent en 2010, dans "Re-questionner les pratiques informationnelles", sur la nécessité d'études étudiant les pratiques informationnelles. Dans une approche orientée "usagers", celles-ci permettent de davantage comprendre les usages informationnels afin d'élaborer des systèmes d'information adaptés à leurs besoins et habitudes.

Dans cette approche usager, Broudoux propose de miser sur l'"investissement des usagers" qui sont au cœur du "Web 2.0". C'est dans cette optique que de nouvelles techniques d'organisation des connaissances ~~de~~ ^{au} traitement de l'information voient le jour, sans

l'impulsion des usagers collectivement engagés. Broudoux évoque par exemple les folksonomies, ce phénomène d'indexation communautaire par l'élaboration de listes de mots-clés à un espace communautaire. Citons également les initiatives de l'Internet libre et ouvert, qui reposent sur la participation active des usagers (Framasoft, Nastodon, LibreOffice...). Ces solutions visent à se réapproprier des outils et techniques de production

ou partage d'informations.

Enfin, face aux problématiques liées aux documents numériques et à l'information sur le web, plusieurs initiatives sont prises. On peut les inclure dans le phénomène de redocumentarisation. Le document en ligne est en soit instable et peu durable (les formats de fichiers peuvent évoluer), ses formats peuvent être multiples. Les processus de standardisation et normalisation permettent de stabiliser ceux-ci. Ainsi, le langage HTML est devenu un standard de langage de développement de site web sous la volonté du World Wide Web Consortium, puis est devenu une norme. Enfin, les documents sur Internet sont en eux-mêmes éphémères car ils peuvent être retirés ou modifiés. Des initiatives comme le Web Archive ou des campagnes de numérisation (archivage) de la BNF tendent à vouloir s'attaquer à cette problématique.

Cette étude a permis d'analyser l'évolution des concepts d'information et de document dans le contexte de transformations des dispositifs info-communicationnels. Si le document est diversifié, il a pris certaines formes instables et moins durables, élargissant sa définition. Les modalités d'accès et de traitement de l'information se sont transformées vers un accès plus aisé, dans un contexte d'infosite. Face à ces évolutions, le développement de compétences informationnelles pour l'usage, en apparence de plus en plus "autonome", semble nécessaire.

